

Tarifs santé

Accord Coopération agricole et industries agro-alimentaires

Tarifs en vigueur

Pour l'entreprise

Adhésion collective et obligatoire pour le salarié

La cotisation « salarié » est répartie à hauteur de 50 % pour l'employeur et 50 % pour le salarié et est prélevée sur le bulletin de salaire.

Salarié	
Régime Général	32,44 €
Régime Alsace-Moselle	18,48 €
Régime Agricole	30,24 €
Régime Agricole Alsace-Moselle	16,60 €

Pour le salarié et ses ayants droit

Adhésion individuelle facultative en complément du régime de base

La cotisation est appelée mensuellement sur le compte bancaire du salarié.

	Classique		Délice		Exquise		Suprême	
	Adulte	Enfant ⁽¹⁾	Adulte	Enfant ⁽¹⁾	Adulte	Enfant ⁽¹⁾	Adulte	Enfant ⁽¹⁾
Régime Général	37,59 €	21,84 €	+9,50 €	+8,30 €	+29,10 €	+19,80 €	+45 €	+24 €
Régime Alsace-Moselle	19,53 €	11,76 €					+42 €	+22 €
Régime Agricole	33,80 €	20,79 €						
Régime Agricole Alsace-Moselle	18,69 €	11,76 €						

(1) La gratuité est appliquée à partir du 3^e enfant.

Vous souhaitez améliorer le niveau des garanties dans votre entreprise, ou étendre les garanties aux ayants droit de vos salariés, nos conseillers vous accompagnent dans la construction de vos garanties personnalisées.

Pour les anciens salariés

La cotisation est appelée mensuellement sur le compte bancaire du salarié.

Loi Evin	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Régime Général	32,44 €	40,55 €	48,66 €
Régime Alsace-Moselle	18,48 €	23,10 €	27,72 €
Régime Agricole	30,24 €	37,80 €	45,36 €
Régime Agricole Alsace-Moselle	16,60 €	20,75 €	24,90 €

	Délice			Exquise			Suprême		
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Régime Général	9,50 €	11,87 €	14,25 €	29,10 €	36,37 €	43,65 €	45,00 €	56,25 €	67,50 €
Régime Alsace-Moselle							42,00 €	52,50 €	63,00 €
Régime Agricole									
Régime Agricole Alsace-Moselle									

Pour les ayants droit de l'ancien salarié

	Classique		Délice		Exquise		Suprême	
	Adulte	Enfant ⁽¹⁾	Adulte	Enfant ⁽¹⁾	Adulte	Enfant ⁽¹⁾	Adulte	Enfant ⁽¹⁾
Régime Général	48,61 €	21,84 €	+9,50 €	+8,30 €	+29,10 €	+19,80 €	+45 €	+24 €
Régime Alsace-Moselle	28,24 €	11,76 €					+42 €	+22 €
Régime Agricole	45,36 €	20,79 €						
Régime Agricole Alsace-Moselle	25,30 €	11,76 €						

(1) La gratuité est appliquée à partir du 3^e enfant.